

LA COURTISANE AMOUREUSE

DE JEAN DE LA FONTAINE
MISE EN SCÈNE ÉMILIE VALANTIN



Célestins

THÉÂTRE DE LYON



Avec
Gaston Richard
Pierre Saphores
Jean Sclavis
Émilie Valantin et Alexandre Le Bris (en alternance)
et Elie Granger à l'harmonium

Mise en scène - Émilie Valantin
Marionnettes, décors et accessoires - Émilie Valantin
et l'Atelier de la Compagnie Émilie Valantin
Costumes - Élisabeth Mallein-Page assistée de Barbara Mornet
Lumières - Gilles Drouhard
et les équipes techniques permanentes
et intermittentes des Célestins, Théâtre de Lyon

Textes joués
La Courtisane amoureuse
La Servante justifiée
Le Jouvenceau déguisé en servante
(extrait de *la Gageure des trois commères*)
Joconde

Les pourparlers des Célestins

Jean de La Fontaine et le libertinage au XVII^e siècle

Samedi 17 octobre de 15h à 17h - Salle Célestine

Entrée gratuite sur réservation au 04 72 77 40 00.

De Jean de La Fontaine, on ne retient que le fabuliste. Mais cet esprit brillant et sarcastique fut également l'auteur de contes grivois, jugés licencieux. Des contes mettant en scène les jeux de l'amour et du désir dans le secret des alcôves, faisant fi de l'hypocrisie des dévots.

Avec la participation de

Michel Loude, docteur ès Lettres, chargé de cours à l'Université Lyon II Lumière et membre du C.N.R.S. Il est l'auteur de *Littérature érotique et libertine au XVII^e siècle* (Ed. Aléas).

Christophe Girerd, professeur de philosophie, il s'inscrit dans la lignée de Michel Onfray et de sa *Contre histoire de la philosophie*. Il est l'auteur de *Sagesse libertine* (Ed. Grasset réédité en Livre de poche).

Émilie Valantin, metteur en scène, elle signe l'audacieuse mise en marionnettes de quatre contes et nouvelles de Jean de La Fontaine.

Aude Spilmont, journaliste - modérateur.

La Compagnie Émilie Valantin est soutenue par le Ministère de la Culture - DRAC Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes, les Départements de la Drôme et l'Ardèche et la Ville du Teil

Coproduction : Célestins, Théâtre de Lyon, Compagnie Émilie Valantin
Avec le soutien de la Région Rhône-Alpes

CÉLESTINE

REPRÉSENTATIONS DU 8 OCTOBRE AU 24 OCTOBRE

HORAIRES : 20H30 - DIM 16H30

RELÂCHES : LUNDIS

DURÉE : 1H20



Boucles magnétiques

Afin de faciliter l'écoute et le confort de tous, des boucles magnétiques et des casques sont mis à disposition du public pour chaque représentation.

Bar L'Étourdi

Pour un verre, une restauration légère et des rencontres imprévues avec les artistes, le bar vous accueille avant et après la représentation.

Point librairie

Les textes de notre programmation vous sont proposés tout au long de la saison.
En partenariat avec la librairie Passages.

En France comme à l'étranger, on connaît les *Fables*. Ce n'est souvent qu'un souvenir scolaire. *Les Contes et Nouvelles* seront une agréable découverte. Il faut ajouter « grivois » pour bien marquer la différence, en éveillant une curiosité légitime. Réputés « licencieux », ils mettent en jeu l'amour et le désir, l'attente, la possession délicieuse, les chagrins, le dépit, la jalousie, l'humiliation, etc., dans 70 récits. Les sujets ont fait leurs preuves souvent depuis l'Antiquité, mais La Fontaine « *les accommode à sa guise* ».

Quels regrets de n'en pouvoir jouer que quatre dans ce programme, représentatifs de la diversité des humeurs et des formats de La Fontaine. Son plaisir à s'inspirer de Boccace, de Marguerite de Navarre, de sources populaires et sans doute d'anecdotes de son vécu personnel est conforté par la résistance aux interdits et aux normes de la société catholique sous Louis XIV, en effet, la ruse, la malice, les efforts déployés pour consommer « l'acte amoureux » forment le nœud de l'intrigue, à l'exception de contes magnifiant l'amour comme *La Courtisane Amoureuse*.

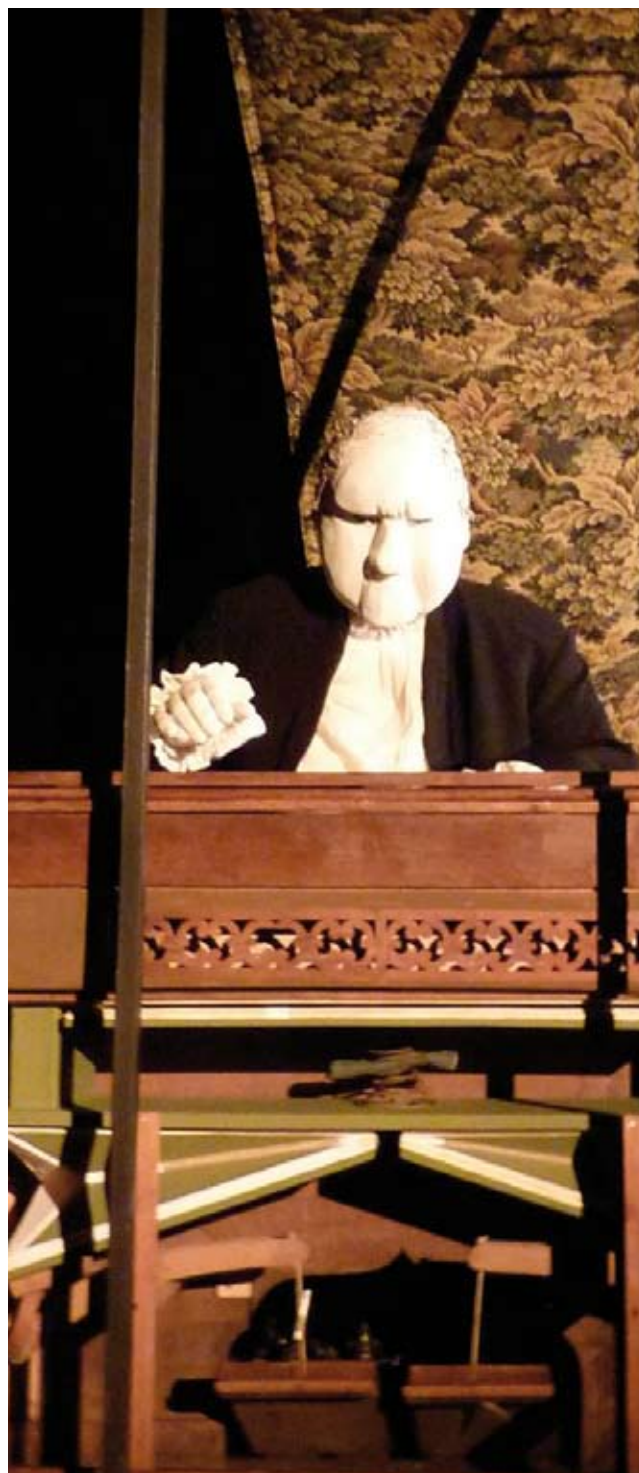
Les déshonorés sont justement des représentants du pouvoir et de l'ordre social, condensés en « maris », ceux qui se donnent pour « légitimes » et honorables extérieurement, qu'ils soient rois ou simples bourgeois. La Fontaine situe toujours ses personnages dans la hiérarchie sociale. Cette insistance confirme la volonté provocatrice des anecdotes.

Rien d'innocent dans ces contes, chaque détail ajoute une plus-value pernicieuse aux récits.

Cette fonction « déstabilisatrice », ces transgressions des convenances par la sexualité et le libertinage bénéficient d'un langage de la plus grande élégance comme de la plus grande concision : celui de la galanterie. C'est le langage poétique qui ménage la pudeur tout en stimulant l'imagination.

On ne pourra s'empêcher de comparer avec la provocation sexuelle ou scatologique obligatoire de nos jours, qui perd toute fonction déstabilisatrice et devient une agression systématique donc banale. Certains récits sont dépendants de détails de la vie passée, c'est l'occasion de savourer ces retours en arrière... et les progrès d'aujourd'hui. Regretterons-nous la servante, héroïne directe ou indirecte de toute galanterie ? Ou les interdits qui prolongeaient le temps du désir et donnaient de la valeur aux occasions rares ? Nous nous étonnerons aussi de l'optimisme masculin de La Fontaine sur l'appétit sexuel de la femme, quand nous réfléchissons à la condition féminine d'autrefois. Les grossesses n'entamaient donc pas l'ardeur des survivantes... ? Nous nous interrogerons aussi sur l'ambiguïté des textes écrits contre La Fontaine, qui laissent transparaître une délectation trouble à l'évocation du scandale et des péchés... que nous ne manquerons pas d'utiliser...

Émilie Valantin



ACTE DE CONTRITION DE LA FONTAINE

(1693, obtenu par son confesseur, lors d'une maladie, deux ans avant sa mort)

« Monsieur, j'ai prié Messieurs de l'Académie-Française, dont j'ai l'honneur d'être un des membres, de se trouver ici par députés, pour être témoins de l'action que je vais faire. Il est d'une notoriété qui n'est que trop publique, j'ai eu le malheur de composer un livre de contes infâmes. En le composant, je n'ai pas cru que ce fût un ouvrage aussi pernicieux qu'il l'est, on m'a sur cela ouvert les yeux et je conviens que c'est un livre abominable. Je suis très fâché de l'avoir écrit et publié. J'en demande pardon à Dieu, à l'Eglise, à vous, Monsieur, qui êtes son ministre, à vous, Messieurs de l'Académie, et à tous ceux qui sont ici présents. Je voudrais que cet ouvrage ne fût jamais sorti de ma plume et qu'il fût en mon pouvoir de le supprimer entièrement. Je promets solennellement en présence de mon Dieu, que je vais avoir l'honneur de recevoir, quoique indigne, que je ne contribuerai jamais à son débit et à son impression. Je renonce actuellement et pour toujours au profit qui devait me revenir d'une nouvelle édition par moi retouchée, que j'ai malheureusement consentie que l'on fit actuellement en Hollande. Si Dieu me rend la santé... »

Et il s'engage à « passer le reste de ses jours dans la pénitence » et à ne composer que des ouvrages de piété. « Je vous en supplie, Messieurs, ajouta-t-il en se tournant du côté des députés de l'Académie, de rendre compte à l'Académie de ce dont vous venez d'être les témoins. »

Après cet acte de contrition en règle, le prêtre lui donna le viatique, l'exhorta de nouveau et lui promit la miséricorde divine. Les assistants se mirent à genoux et prièrent à haute voix ; les visages ruisselaient de larmes. Qui aurait cru, dix ans plus tôt, que l'auteur de *Joconde* et des *Lunettes* édifierait tout Paris ?



DÉNONCIATION DE FURETIÈRE CONTRE LES CONTES

(exemples de l'argumentaire des dévots)

« ... Il se vante d'un malheureux talent qui le fait valoir : il prétend qu'il est original en l'art d'envelopper les saletés, et de confire un poison fatal aux âmes innocentes... c'est ce qui l'a mis en réputation chez les coquettes, et c'est ce qui l'a longtemps éloigné de l'Académie... Dans les contes dont il se pare le plus, il y a des choses si scandaleuses qu'elles choquent absolument les bonnes lois et notre religion... »

« Tous les gens de bien doivent se joindre à moi et contrebalancer cette fausse réputation dont il fait vanité chez les gens de coquetterie et de débauche... les ordures et les impiétés contenues dans son livre supprimé méritent une plus forte punition que les railleries que je pourrais faire contre lui. Elles iront jusqu'au criminel, et à une peine judiciaire et afflictive, quand elles seront approfondies... »

« La Quintaine (surnom que Furetière donne à La Fontaine) se vanta aussi d'avoir un génie particulier... qui lui avait été inspiré par une grisette, fille de chambre d'une des Muses, qu'on avait chassée du Parnasse pour son libertinage et sa débauche. Elle lui avait appris l'art d'envelopper les ordures, en les habillant, de gaze, de toile de soie, et d'autres étoffes à claire-voie propres à couvrir leurs nudités dégoûtantes, en telle sorte néanmoins que ces voiles légers ne les empêchaient pas de donner de l'horreur aux prudes et de l'amour aux coquettes... »

Il demandait seulement une sauvegarde pour le mettre à l'abri de la sévérité des magistrats de police, étant sûr que, plus son livre serait dangereux, plus il serait débité... »

« Il a été prendre dans les Enfers le feu dangereux de l'amour impur, et (il a eu) la malheureuse adresse de le convertir en une agréable fumée, qui, entrant par les yeux et par les oreilles, engendrait dans les cœurs une lèpre contagieuse, dont les malades devenaient insensibles aux mouvements de la pudeur et de l'honnêteté... Ce malheureux talent avait pour symbole (...) une bombe farcie avec cette devise : « mille hoc sub tegmine mortis » (mille morts sont cachées sous cette enveloppe). »

JEAN DE LA FONTAINE

AUTEUR

1621 - Naissance, le 7 ou le 8 juillet, de Jean de La Fontaine, à Château-Thierry. Son père, Charles de son prénom, est maître des Eaux et Forêts ; sa mère, Françoise Pidoux, est originaire du Poitou.

Études au collège de Château-Thierry. Il songe à entrer dans les ordres.

1641 - Il est séminariste à l'Oratoire, ordre voué à la prédication.

1642 - Il en sort après dix-huit mois de noviciat, et entreprend des études de droit ; il acquerra le titre d'avocat au Parlement de Paris. Il se lie avec Maucroix, Tallement des Réaux, Patru, Pellisson...

1647 - Il épouse, « par complaisance pour ses parents », Marie Héricart, âgée d'à peine quinze ans, frivole et romanesque, fille du lieutenant criminel de La Ferté-Milon. Lui-même, insouciant et volage, n'avait pas les vertus d'un bon époux.

1652 - Il hérite de son père la charge de maître triennal des Eaux et Forêts. On ne sait comment il l'exerça ; elle lui vaudra une réprimande de Colbert en 1666. Il était également maître ancien et capitaine des chasses.

1653 - Naissance de son fils.

1654 - Première œuvre imprimée : *L'Eunuque*, comédie traduite librement de Térence.

1658 - La Fontaine s'établit à Paris, est présenté à Fouquet, procureur général au Parlement et surintendant des Finances. Chez Fouquet, il rencontre Pellisson, Scarron, Ménage, Perrault, Quinault, Molière, Corneille, Le Nôtre, Mlle de Scudéry... Il tourne au poète de cour, mais compose aussi les poèmes d'*Adonis*, inspiré par Virgile et Ovide, et de Clymène, ainsi qu'une comédie, *Les Rieurs du beau Richard*. Il se sépare de sa femme, à leurs torts réciproques ; et il connaîtra dès lors de grosses difficultés d'argent. Il ne s'occupera plus jamais d'elle, ni de son fils.

1661 - Disgrâce et arrestation de Fouquet. La Fontaine exhale sa douleur dans *l'Élégie aux Nymphes de Vaux*.

1663 - L'oncle de La Fontaine, Jannart, substitut de Fouquet dans sa charge de procureur général, est exilé par ordre de Colbert ; La Fontaine l'accompagne, et écrit de ce voyage une relation, *le Voyage en Limousin*.

1664 - Condamnation de Fouquet. La Fontaine est nommé gentilhomme ordinaire de Madame (veuve de Gaston d'Orléans). Il publie des *Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste*. Il est protégé par la duchesse de Bouillon, Marie-Anne Mancini. Il se lie avec Molière (né en 1622), Boileau (né en 1636), Racine (né en 1639).

1665 - Publication de la première série des *Contes et Nouvelles*.

1666 - Suite de la première série des *Contes et Nouvelles*.

La Fontaine fréquente Mme de Sévigné, Mme de la Fayette, La Rochefoucauld.

1668 - Publication des six premiers livres des *Fables*, en deux parties de chacune trois livres, précédées d'une épître dédicatoire au Dauphin, d'une préface et d'une *Vie d'Ésope*. Trois éditions dans l'année. Publication d'une deuxième série de nouvelles, *Les Nouveaux Contes*.

1669 - *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, imité d'Apulée : quatre amis, Polyphile, Acanthe, Aristote et Gélaste, qui sont peut-être La Fontaine et ses amis de lettres, se promènent et causent dans les jardins de Versailles en construction.

1671 - La Fontaine vend sa charge de maître des Eaux et Forêts.

Publication d'une troisième série de Contes ; et d'un recueil *Fables nouvelles et autres poésies*, qui contient huit fables inédites.

1672 - Madame meurt : La Fontaine n'a plus ni emploi ni ressources.

Il s'établit chez Mme de la Sablière, femme d'un conseiller secrétaire du roi, dont elle vivait séparée, et qui s'entourait d'une véritable élite intellectuelle : Lauzun, Dangeau, le roi de Pologne Sobieski, Perrault, Conrart, Méré, le père Bouhours, Saint-Evremond, Fontenelle, Bernier l'explorateur, revenu d'Asie... Milieu cultivé, légèrement « libre penseur » et cultivant la philosophie de Gassendi, disciple d'Épicure alors à la mode. La guerre de Hollande commence.

1673 - *La captivité de Saint-Malc*, poème. Mort de Molière, dont La Fontaine compose l'épithaphe.

1674 - *Nouveaux Contes*, interdits par la police en raison de leur caractère licencieux.

1678 - Deuxième recueil de Fables, en quatre volumes : les deux premiers contenant les six premiers livres, les deux autres les livres VII à XI, précédés d'un avertissement et de la dédicace à Mme de Montespan. Elles sont davantage orientées vers la philosophie et la politique, et puisent abondamment chez les conteurs indiens. La paix de Nimègue met fin à la guerre de Hollande.

1683 - La Fontaine est candidat à l'Académie-Française, en concurrence avec Boileau ; il est élu, mais Louis XIV refuse son approbation : rancune conservée depuis la chute de Fouquet ? Méfiance à l'égard d'un familier des milieux « libertins » ? Réprobation pour la vie dissipée d'un auteur souvent scabreux ? Plus probablement, préférence accordée par Louis XIV à Boileau : il voulait le voir académicien avant La Fontaine.

1684 - Boileau élu à l'Académie-Française, La Fontaine l'est aussi.

1685 - Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine : notamment une dizaine de fables nouvelles (celles de notre livre XII), *Philémon et Baucis*, *Les Filles de Minée*, des Contes...

La Fontaine fréquente le duc de Vendôme et son frère le grand prieur, neveux fort dissipés de la duchesse de Bouillon ; les Conti, grande famille assez émancipée ; Mme Ulrich, femme très déconsidérée...

Mme de la Sablière, revenant à la piété, se retire à l'Hôpital des Incurables. La Fontaine se lie avec d'Hervart, maître des requêtes et financier, dont la femme essaie de ramener le poète à une vie décente.

1687 - Charles Perrault lit à l'Académie son poème, *Le Siècle de Louis le Grand*, d'où naît la querelle des Anciens et des Modernes. La Fontaine prend position avec *l'Épître à Huet* : il définit, dans cette lettre à l'évêque de Soissons, son attitude, favorable aux écrivains de l'Antiquité.

Préliminaires de la Ligue d'Augsbourg, coalition qui va provoquer la guerre de ce nom.

1693 - La Fontaine, à soixante-douze ans, tombe sérieusement malade. Le curé de Saint-Roch et son vicaire, l'abbé Pouget, entreprennent sa « conversion » : La Fontaine se soumet avec assez de docilité jusqu'à brûler une comédie qu'il écrivait. Puis sa santé s'améliore.

Mort édifiante de Mme de la Sablière. La Fontaine s'établit chez les d'Hervart ; le mot fameux : « *J'y allais* » est peut-être inventé.

1694 - Publication du livre XII des *Fables* : plusieurs avaient déjà paru séparément.

La Fontaine compose des œuvres religieuses, dont un *Dies irae*.

1695 - Le 13 avril, mort de La Fontaine.

On découvre après son décès qu'il portait un cilice.

ÉMILIE VALANTIN

Émilie Valantin est née à Lyon et devient marionnettiste en 1973 au contact de Mireille Antoine et Robert Bordenave.

Elle fonde le Théâtre du Fust à Montélimar avec Nathalie Roques. Le spectacle en soliste *La disparition de Pline* reçoit le meilleur accueil dans le festival d'Avignon off en 1994. *J'ai gêné et je gênerai* (avec Jean Sclavis) et *Castelets en jardins* seront joués l'année suivante en programmation officielle.

Un an plus tard, le Théâtre du Fust répond à la commande du cinquantenaire avec *Un Cid* joué avec des marionnettes en glace. La pièce de Grabbe, *Raillerie, satire, ironie et signification profonde* sera également jouée en Avignon 1998.

Sur la saison 2001/2002, Émilie Valantin enrichit le répertoire du Théâtre du Fust avec *L'Homme Mauvais* et *Formation Continue*. Après *Merci pour elles*, créé au Festival de Otoño de Madrid en 2003, en duo avec Jean Sclavis, elle répond à une commande de l'Opéra de Lyon, *Philémon et Baucis*, de Joseph Haydn (1773), présenté en avril 2004 au Théâtre de la Renaissance, Oullins. En 2005, elle présente *Les Castelets du Facteur* à Hauterives et fête l'anniversaire des 30 ans du Fust au Théâtre de l'Aquarium avec une exposition et deux spectacles, *Merci pour elles* et *La disparition de Pline*. Émilie Valantin intervient à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, à l'Académie Théâtrale de l'Union (Limoges), à l'Atelier volant du Théâtre de la Cité (Toulouse) et à l'AFDAS. Après *Les Embiernes commencent...* aux Célestins en 2008, Émilie Valantin a mis en scène *Vie du grand Dom Quichotte et du gros Sancho Pança* d'Antonio José da Silva pour la Comédie-Française.

Pour la saison 2009/2010, elle prépare *La Courtisane Amoureuse* d'après les contes grivois de La Fontaine, ainsi que la mise en scène du *Gribouille* de George Sand au Théâtre de Marionnettes d'Ekaterinbourg (Russie), dans le cadre de l'année croisée France-Russie 2010.

COMPAGNIE ÉMILIE VALANTIN

Pour le Théâtre du Fust, fondé en 1975, la pertinence esthétique et technique de la marionnette est au cœur des préoccupations, ainsi que la virtuosité vocale indispensable aux textes : la place réservée aux acteurs dans le répertoire du Fust en témoigne.

En 2009, la nouvelle implantation de la compagnie sous le nom de Compagnie Émilie Valantin, au Teil, Ardèche, permet à Émilie Valantin et son équipe de poursuivre ses efforts pour donner de la marionnette une image digne de ses ambitions : montrer son lien avec la littérature, au service d'un contenu qui respecte le public, toucher les adultes pour être crédible aussi auprès des enfants, éveiller l'esprit critique sur les esthétiques dominantes. Voir enfin la marionnette sur un pied d'égalité artistique avec les autres arts du spectacle !



ÉVÉNEMENT

LE SANG DES PROMESSES **WAJDI MOUAWAD**

DU 5 AU 12 NOVEMBRE

Incendies

Coproduction Célestins 2009

DU 6 AU 14 NOVEMBRE

Ciels

À L'ENSATT

14 ET 15 NOVEMBRE À 13H30

Trilogie

Littoral, Incendies,
Forêts

GRANDE SALLE



DU 18 AU 22 NOVEMBRE 2009

MON GOLEM

TEXTE ET MISE EN SCÈNE
WLADYSLAW ZNORKO
COSMOS KOLEJ

DU MERCREDI AU SAMEDI À 20H - DIMANCHE À 16H

Célestins

THÉÂTRE DE LYON

04 72 77 40 00

Toute l'actualité du Théâtre
en vous abonnant à notre newsletter
www.celestins-lyon.org

Banque
Rhône-Alpes

